

BIEN MANGER, UNE HISTOIRE DE BOBO?

JONATHAN PEUCH

PAUVÉRITÉ

Le trimestriel du Forum -Bruxelles contre les inégalités Le Forum réunit une cinquantaine d'organisations actives dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale en Région bruxelloise. Dialogue avec les professionnels, consultation des personnes vivant la pauvreté, aide à la décision politique et analyse transdisciplinaire. En produisant des recommandations et des solutions, notre objectif est de sensibiliser l'opinion publique et le monde politique aux problèmes de la pauvreté en ville. – www.le-forum.org

Introduction

C'est la première fois que l'alimentation tient le haut de l'affiche d'un PAUVéRITé. On ne peut que s'étonner d'un intérêt tardif pour la thématique, et se réjouir de ce numéro. Cette invisibilité de l'objet «alimentation» peut-être a au moins trois raisons.

Premièrement, la précarité alimentaire devient saillante et d'une ampleur massive depuis une dizaine d'années. Les dispositifs d'aide alimentaire étaient jusque-là réservés à des situations d'extrême pauvreté et d'urgence. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mange mal. Les mesures liées à la Covid-19 y sont pour beaucoup. Deuxièmement, l'alimentation relèverait du choix individuel, des préférences et des goûts de chacun. Elle ne serait pas un sujet politique, mais un objet culturel. Ce dogme méconnait les processus économiques et politiques qui déterminent nos «choix individuels». Il voile les rapports sociaux qui les déterminent. Troisièmement, les discours sur l'alimentation, c'est-à-dire les manières de parler de ce que l'on mange, sont depuis longtemps victimes d'une erreur d'analyse. Bien manger serait la préoccupation des classes favorisées qui chercheraient à imposer leur manière de vivre à l'ensemble de la population, et notamment les

classes populaires. Elles ne seraient concernées que par leur confrontation aux discours dominants et stigmatisants des écolos — bio-bobo et autres amateurs de légumes. L'alimentation ne serait pas un sujet d'intérêt politique, mais avant tout un lieu de distinction sociale. En bref, le système alimentaire serait suffisamment bien organisé et assez efficace pour nous garantir les meilleurs produits aux meilleurs prix. Il n'y aurait pas grand-chose à redire.

Aucun de ces arguments ne nous convainc. En Belgique, y compris à Bruxelles, la population mange mal, et de plus en plus mal. Les efforts collectifs, publics, politiques pour améliorer la situation n'ont jusque-là que des effets réduits. L'accès à une alimentation de qualité relève pourtant d'un droit fondamental, celui à un niveau de vie décent. Un droit est considéré comme fondamental quand sa non réalisation rend impossible une vie digne. Vivre sans une alimentation suffisante et adéquate, cela signifie être exclu de tout. Quoi de plus nécessaire que de manger?

Cette contribution montre trois choses. D'abord que l'alimentation est, et de plus en plus, un problème social majeur, vecteur de précarité, à Bruxelles, mais aussi en Belgique et en Europe en général. Ensuite, que l'on ne saurait parler de l'alimentation uniquement avec une focale de travailleur social, et qu'il faut se préoccuper aussi de la question de la production, transformation et distribution de l'alimentation. Enfin, que des réformes plus ou moins radicales sont sur la table et méritent notre attention, au-delà de la dénonciation qui, sans être stérile, ne propose pas de moyen d'action aux décideurs publics qui seraient désireux d'agir en vue de réaliser le droit à l'alimentation.

1. Panorama de la faim et de la malbouffe

L'OCDE estime que 14 % des décès en Belgique sont causés par une mauvaise nutrition, c'est-à-dire par des régimes alimentaires déséquilibrés.

En Belgique, plus de 50 % de la population est en surpoids dont 20 % de personnes en situation d'obésité en 2021. Ces chiffres sont l'aboutissement d'une hausse tendancielle quasi linéaire. La malbouffe fait des ravages depuis 1997. En 2004, l'OMS classe l'obésité comme une maladie, présente sur tous les continents («épidémie»).

Les barres de chocolat, les sucreries, les sodas sucrés, les plats préparés, les fast-foods et autres snacks sont présents partout. Ils illustrent l'abondance de produits néfastes pour la santé s'ils sont consommés déraisonnablement — c'est le cas. En effet, les produits ultra-transformés représentent 30 % des apports calorifiques des Belges. L'OCDE estime que 14 % des décès en Belgique sont causés par une mauvaise nutrition, c'est-à-dire par des régimes alimentaires déséquilibrés. Les principales maladies chroniques y sont associées : diabète de type-2, AVC, maladie cardiovasculaire, hypertension, certains cancers. Auxquelles il faut rajouter des problèmes plus bénins comme le mal de dos ou des difficultés à se déplacer. Ce chiffre de 14 % peut être comparé à celui de cigarette (16 % des décès), la sédentarité (10 %) ou de l'alcool (6 % des décès). Le surpoids, et plus encore l'obésité, sont également associés à des souffrances psychologiques (dépression) et sociales (isolement, discrimination, stigmatisation).

Il est difficile de chiffrer d'un point de vue économique cette situation. Sciensano, l'organisme fédéral en charge des enquêtes de santé et sur les habitudes alimentaires, s'essaye à des estimations. En 2013, surpoids et obésité auraient coûté 3,3 milliards d'euros au système de soin de santé (13 % du budget total), et 1,2 milliard d'euros supplémentaires à cause de l'absentéisme. La facture annuelle serait au minimum de 4,5 milliards d'euros. Elle ne cesse de croitre, de même que les taux de prévalence. En outre, il a été montré que l'obésité est un facteur très aggravant de la Covid-19.

POURQUOI EST-IL SI DIFFICILE DE BIEN MANGER?

De manière générale, les régimes alimentaires ne sont pas composés d'assez de fruits ni de légumes. En Belgique comme en Europe, seule 15 % de la population mange les 5 portions recommandées (soit 400 grammes/jour), un message pourtant bien connu. Pire, 30 % de la population mange moins qu'une portion de fruit ou de légume par jour. Les 55 % restant se situent, bien entendu, entre les deux. Sciensano a montré qu'un régime alimentaire strictement satisfaisant au niveau calorifique (2000 kcal/jour) coûte environ 20 euros par jour s'il est équilibré au niveau nutritionnel (avec les apports recommandés en micronutriments, vitamines, minéraux, oligoéléments), et 10 euros s'il ne l'est pas. L'environnement alimentaire, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs qui influencent voire déterminent nos choix alimentaires sont « obésogènes ». Les produits les plus accessibles (en prix, distance, temps) nous poussent à mal manger. Par conséquent, il faut déployer des efforts financiers, temporels et cognitifs pour bien manger.

Ces efforts ne sont pas sans conséquence au niveau social. La prévalence de l'obésité et du surpoids est directement liée à un gradient social quasi linéaire. On a ainsi deux fois plus de chance d'être obèse si on appartient aux 20 % de la population avec les revenus ou le niveau

d'instruction les plus bas que les 20 % les plus favorisés. J'entends souvent que c'est une question d'éducation. Si cela n'est pas tout à fait faux, car la «littératie», c'est-à-dire la capacité à comprendre des messages en matière de santé, d'alimentation, de nutrition est un peu plus faible parmi les publics précarisés, elle n'est pas décisive. L'incapacité financière à accéder à un revenu équilibré est la cause principale sur laquelle nous devons concentrer notre analyse, et les pouvoirs publics, leurs actions. En France, 83 % des publics ayant recours à l'aide alimentaire (marqueur d'une extrême pauvreté) se préoccupent de leur santé à travers l'alimentation, mais 50 % disent ne pas pouvoir le faire correctement pour des raisons financières.

LE DROIT À L'ALIMENTATION

Le droit à l'alimentation n'est pas un vain appel. Il est une obligation que la plupart des États du monde se sont engagés à réaliser, en particulier la Belgique et les autres membres de l'Union européenne.

Le droit à l'alimentation est composé de deux volets. D'une part, le droit à ne pas avoir faim. C'est souvent à cette première composante qu'il est réduit. L'aide alimentaire, qui est une variante européanisée de l'aide humanitaire, n'a pas d'autre objectif que d'empêcher les gens d'avoir faim et d'en mourir — et sans doute, subsidiairement, de s'en indigner, car on

ne mord pas la main qui donne. Le second volet est le droit à une alimentation suffisante et adéquate, tant en qualité qu'en quantité. L'adéquation signifie que l'alimentation doit être culturellement acceptable, ce que l'on peut comprendre par «choisie», mais aussi favorable à la santé, rejoignant les aspects nutritionnels et, dans un même mouvement, le droit humain à la santé. L'accès à la nourriture doit être stable et durable dans le temps, ce qui implique les modes de production soient capables de se maintenir, ce qui n'est actuellement pas le cas

étant donné la quantité d'énergie et de ressources non renouvelables nécessaires à la production agricole puis à la transformation, au transport et à la distribution des denrées alimentaires.

Le droit à l'alimentation n'est pas un vain appel. Comme pour les autres droits humains, il est une obligation que la plupart des États du monde se sont engagés formellement à réaliser, et en particulier la Belgique et les autres membres de l'Union européenne. La Déclaration universelle des droits de l'homme et les deux Pactes internationaux qui visent à la mettre en œuvre dessinent un horizon normatif qui ne dépend pas de la bonne volonté ou de la magnanimité des gouvernements. Ces conventions de droit international assignent des droits clairs aux populations, chaque individu devenant «détenteur de droits», en capacité de réclamer à son État leur réalisation, qui est pour lui une obligation. Ce statut n'a rien de comparable avec celui de «bénéficiaire» de politiques sociales qui dépend davantage du jugement des pouvoirs publics. On peut expliquer l'engagement des États en faveur des droits humains par leur conviction en l'utilité d'un horizon normatif, mais aussi politique, économique et social construit autour d'individus libres et égaux pour amener paix et prospérité. Et il faut sans cesse le leur rappeler.

2. Le système alimentaire industriel, et ses alternatives

Quatre grands domaines d'action publique peuvent être à considérer pour expliquer la désastreuse situation. Deux concernent des dispositifs exceptionnels : l'aide sociale alimentaire, les alternatives alimentaires «citoyennes», et deux sont les piliers de l'organisation ordinaire de l'alimentation : l'organisation du marché et les politiques agricoles. Commençons par comprendre comme se développe la malbouffe ordinairement.

LA MALBOUFFE ORDINAIRE

En adhérant et ratifiant les traités successifs, de 1958 à 2007, qui ont conduit à l'Union européenne actuelle, la Belgique a décidé de faire du marché intérieur de l'Union le fondement de son économie, et de participer à l'élaboration de ses règles. L'alimentation est un pilier de l'économie européenne. En Belgique, l'agroalimentaire est un secteur industriel de premier plan en termes d'emploi, d'investissement et d'exportation. La bière, le chocolat, l'élevage intensif et les frites ne sont pas que d'illusoires symboles, mais des produits alimentaires réputés et valorisés en milliards d'euros dans le monde

entier. Dans l'UE, les produits alimentaires répondent à des normes sanitaires et de qualités spécifiques encourageant la mise en place de filières industrielles de masse, spécialisées, efficaces et rentables. Les normes de qualité minimale ne sont pas élevées. Par exemple, en matière de santé, les aliments ne doivent pas être dangereux (c'est-àdire digestes) et répondre à des exigences en matière de péremption, de date de consommation, etc. Mais le choix est laissé aux entreprises de monter en gamme — et de valoriser leur produit à la hauteur adéquate. À l'exception notable de l'autoproduction, toutes les productions alimentaires de l'UE répondent aux mêmes normes, ce qui leur permet d'être vendues facilement dans les 27 marchés nationaux. Cela fait une belle jambe aux maraichers bruxellois en circuit court de savoir que leurs produits pourraient être vendus dans le fin-fond du Portugal, de la Pologne ou de l'Irlande; c'est en revanche très pratique pour les opérateurs internationaux de l'alimentaire et leurs franchises les plus connues, de Mondelez à KraftFood, de Coca-Cola à Nestlé, d'Aldi à Carrefour.

Parmi les normes spécifiques de l'UE, il y a celles de la consommation. Là aussi, il faut garantir que les consommateurs aient accès à un minimum d'informations essentielles sur les produits alimentaires. Mais être complètement informé sur les modes de production des matières premières, sur les techniques permettant leur transformation en produits alimentaires, ou encore sur les impacts sociaux, environnements et économiques des filières, cela ne ressort pas du droit de l'UE. De son côté, la Belgique ne montre pas vraiment l'exemple en allant plus loin que les règles minimales. L'adoption du Nutri-score est une avancée qui pourrait être importante s'il était rendu obligatoire. Volontaire, il sert surtout d'argument de vente aux firmes qui vendent des produits cotés a ou B.

En matière de politique agricole, plus c'est grand, plus c'est bon. Les aides européennes, en effet, subventionnent les plus grandes exploitations en proportionnant les montants aux surfaces : plus un agriculteur (ou un fonds d'investissement, ou la Reine d'Angleterre) possède d'hectares de terre, plus il reçoit d'«aides», qui peuvent parfois se chiffrer en centaines de milliers d'euros par an. La conséquence est de favoriser la production à grande échelle de certaines cultures particulièrement prisées et rentables sur le marché intérieur (céréales, huiles, sucres, viandes), mais aussi de pousser les fermes à se moderniser, c'est-à-dire à se mécaniser avec des gros tracteurs, et à se chimiser avec des engrais, des semences hybrides et des pesticides (pest = animal; cide = tuer). Pour cela, il faut s'endetter, et beaucoup. Ce paquet de «technologie» a été appelé la Révolution verte.

Mais ne jetons pas excessivement l'opprobre sur l'Union européenne : il reste bien pratique d'aller chercher des matières premières à l'extérieur de ses frontières et de ses terribles normes, dans les pays où les salaires ne dépassent pas 30 euros par mois et où les normes environnementales sont plus ou moins inexistantes. Ça coûte moins cher, et c'est bien pratique pour être hyperconcurrentiel.

LINE POLITICIJE ALIMENTAJRE LOW COST

Deux résultats majeurs sont issus de la fabrique de la malbouffe ordinaire : d'une part, quelques entreprises européennes ont le rang d'opérateurs majeurs du système international; d'autre part, les consommateurs ont accès à une alimentation abordable et abondante. Ce second volet est particulièrement important socialement. Il s'agit, finalement, de proposer au consommateur des prix bas, ce qui leur permet de ne pas trop grever leur budget alimentaire et de garder des marges pour payer autre chose — leur loyer par exemple, ou leurs soins de santé. L'alimentation devient ainsi une variable d'ajustement : puisqu'il est toujours possible de manger mal pour pas cher, on mangera bien les bons mois seulement. Des prix faibles sont

une manière de maintenir des salaires bas : on le voit bien avec l'augmentation du prix de l'énergie suite à la guerre en Ukraine : il faut augmenter les salaires pour permettre aux gens de se chauffer, et ça ne va pas de soi pour tout le monde. On pourrait, évidemment, envisager de proposer des revenus élevés (salaires et aides sociales) pour que tout le monde puisse bien manger tout le temps.

Pour ceux qui trouvent que bien manger est trop difficile, il y a deux voies royales : l'aide alimentaire ou les alternatives alimentaires inoffensives. Choisissez votre camp.

L'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire est un secteur qui explose depuis une vingtaine d'années en Belgique. Selon la Banque Alimentaire, moins de 100 000 personnes (1 % de la population) y avaient recours en l'an 2000. Vingt ans plus tard, la FdSS rapporte que ce sont 600 000 personnes qui sont concernées (5 % de la population). L'aide alimentaire, c'est de l'aide sociale : ne peut en bénéficier que ceux qui peuvent justifier d'une situation économique et sociale défavorable. À ce petit jeu, plus on est pauvre, mieux c'est. Encore faut-il le prouver dans des processus de scanning sociaux qualifiés de violents et dégradants. On estime que seulement une personne sur quatre ayant «droit» à l'aide alimentaire y a recours. Ce serait ainsi 2,4 millions de personnes qui pourraient la demander. Un chiffre équivalent au nombre de personnes «à risque de pauvreté» en Belgique.

Prévue pour accueillir des situations désespérées et urgentes, l'aide alimentaire n'a aucune des qualités requises pour s'ériger en lieu de réalisation du droit à l'alimentation. La qualité des produits est insuffisante, les conditions d'accès sont stigmatisantes, l'efficacité économique du système est effroyable (Pour 4 euros de nourriture distribués, 6 sont consommés en frais organisationnels).

Initialement prévu pour récupérer les produits agricoles non vendus, le FEAD s'est transformé en un subside aux usines les plus crasseuses du système alimentaire.

Il faut distinguer les colis alimentaires, dont personne ne veut vraiment; des restaurants sociaux et des épiceries sociales, les premiers offrant un lieu de socialisation et des produits cuisinés plutôt que bruts, et les secondes permettant aux bénéficiaires d'agir en consommateurs

«normaux» en faisant des choix parmi une diversité de produits à prix souvent réduit de 50 %.

L'approvisionnement de l'aide alimentaire provient à 40 % des invendus de la grande distribution ou d'usines (car il faut des quantités importantes pour justifier le déplacement d'une camionnette avec des bénévoles). Ces invendus ne sont pas constants en quantité, ils sont les restes des consommateurs normaux, et très variables en qualité et en types de produits. L'aide alimentaire est ainsi un maillon du système alimentaire industriel. Elle optimise le coût de gestion des déchets en leur offrant un débouché, justifiant indirectement la surproduction: si, finalement, rien ne se perd et que tout se transforme, c'est qu'il n'y en a toujours pas assez. Les invendus, pourtant, ne constituent qu'une infime partie du gaspillage alimentaire, qui est estimé à 30 % de l'ensemble de la production des filières en Europe. 40 % des produits de l'aide alimentaire proviennent d'un fonds européen, le FEAD. Initialement prévu pour récupérer les produits agricoles non vendus, il s'est transformé en un subside aux usines les plus crasseuses du système alimentaire : il s'agit de produire un maximum de denrées pour un prix le plus comprimé possible. Les 20 % restant sont essentiellement des dons.

LES ALTERNATIVES ALIMENTAIRES INOFFENSIVES

À l'autre bout du spectre de la segmentation des consommateurs, du plus précaire au plus aisé, on trouve les innovations sociales, citoyennes ou/et entrepreneuriales. Elles sont l'œuvre de publics très éduqués, souvent plus riches que la moyenne. Elles visent à créer des filières permettant de proposer des aliments de qualité qui ne soient pas gastronomiques ou luxueux — démarche révolutionnaire en soi. Comment pourrait-il en être autrement? Il faut en effet beaucoup de ressources sociales, culturelles, économiques, symboliques, pour s'auto-organiser politiquement et économiquement. On peut penser aux GASAP, aux AMAP, aux supermarchés alternatifs, aux coopératives paysannes, aux fermes urbaines, à la vente paysanne directe ou plus largement aux labels bio ou durables, etc.

Le secteur alimentaire est le plus gros contributeur au changement climatique (GIEC). En une ou deux dizaines d'années, ces innovations ont prospéré. On leur demandait de prouver la qualité de leur modèle économique, elles ont survécu et continuent d'expérimenter. Elles arrivent à la fois à proposer

des prix justes aux producteurs, et à mettre sur le marché des produits de qualité qui, sans elles, n'existeraient pas. Elles s'érigent comme un barrage comme la malbouffe ordinaire.

Mais il faut aussi reconnaitre qu'elles n'ont pas réussi leur pari de s'imposer comme de véritables alternatives à l'agro-industrie, jusqu'à la remplacer. Au contraire, elles ont été cooptées malgré elles. Comment? Elles ont en fait été obligées de se «marchandiser», à s'insérer dans le jeu du marché économique, en prouvant leur rentabilité, en trouvant leur clientèle: aujourd'hui, elles adressent souvent des produits luxueux à un segment de la population bien particulier, alors qu'initialement, elles voulaient remplacer les supermarchés. Elles ne sont pas populai-

res. Leur réussite économique n'a pas été accompagnée d'une réussite politique. Comment en serait-il autrement? Tant que le cadre politique et juridique ordinaire soutiendra directement l'industrialisation de la nourriture, les alternatives alimentaires devront demander tant de ressources à leurs membres qu'elles ne pourront s'imposer à tous. En effet, au petit jeu du marché économique, celui qui essaye de payer correctement les producteurs tout en respectant les écosystèmes ne pourra que demander plus d'argent pour un «même produit» qui, lui, ne rémunère pas grand monde et bousille l'environnement. N'est pas hyperconcurrentiel qui veut.

La malbouffe ordinaire, en effet, se développe contre un revenu digne pour les paysans et contre l'environnement et ses écosystèmes, qui pourtant sont la base de notre alimentation. Plus les prix sont bas pour les consommateurs, plus les revenus sont bas pour les producteurs. Les subventions à l'agriculture sont autant de raison de baisser les prix de vente, et donc, parallèlement et presque paradoxalement, le revenu des agriculteurs. Cette évidence fait mal. D'autant plus que les marges les plus importantes sont accaparées par les fabricants et les distributeurs.

En matière d'environnement, l'épuisement des sols, des ressources naturelles en engrais (phosphate), le manque de fertilisant naturel à cause de la séparation des secteurs de l'élevage et des cultures poussent les agriculteurs à s'en remettre toujours à des produits de synthèse, à des techniques intensives très énergivores. Le secteur alimentaire est le plus gros contributeur au changement climatique (GIEC). Il faut réussir à sortir de cette logique du prix bas et assurer à la population des revenus suffisants pour leur permettre d'acheter des produits de qualité. Un tel projet ne peut être mené dans le cadre économique actuel.

3. Une sécurité sociale de l'alimentation pour réaliser le droit à l'alimentation?

Ces constats ne sont pas engageants. Ils peuvent être nuancés. Mais c'est à partir de ce contexte qu'une proposition de «sécurité sociale de l'alimentation» a été avancée. Pour l'essentiel, elle vise à mettre en place une politique macroéconomique capable de contrebalancer le régime ordinaire de production, transformation et distribution de l'alimentation — et de la malbouffe. Il ne s'agit dès lors plus de s'avancer à découvert sur le terrain de l'offre et de la demande, tels que l'on fait jusque-là les alternatives alimentaires, en essayant de s'imposer avec le meilleur produit. Il ne s'agit pas non plus d'étendre une aide alimentaire améliorée de façon à ce que tous ceux qui galèrent puissent bien manger, puisqu'il faut déjà couvrir la moitié de la population.

Il s'agit, au contraire, de s'inscrire dans un régime de réalisation du droit humain à l'alimentation, en considérant d'une part qu'il faut augmenter les revenus les plus faibles pour qu'ils soient suffisants pour acheter les denrées à des prix justes pour les producteurs et pour la planète, d'autre part qu'il faut engager une transformation des structures de production et de transformation de l'alimentation pour qu'elles puissent produire ce que nous voulons véritablement manger; et non plus ce qui permet de générer le plus d'argent.

Le principe est d'établir une nouvelle branche de la sécurité sociale, en s'inspirant de la sécurité sociale de la santé. Premièrement, comme elle, il s'agit de mettre en place une cotisation proportionnelle aux salaires (le salaire «brut») afin d'approvisionner un pot commun au niveau national, fédéral. De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins. La cotisation opère une redistribution des salaires les plus élevés vers les revenus les plus faibles, en visant 150 € par mois et par personne (penser à l'indexation). Ce chiffre couvre les dépenses des revenus les plus modestes. Cela ferait 20 milliards d'euros, à comparer au budget de 100 milliards de la sécurité sociale actuelle. Le financement de cette somme se ferait par une augmentation des cotisations salariales et patronales.

Deuxièmement, la somme accumulée est redistribuée universellement de deux manières : d'une part, 2/3 irait directement dans la poche des consommateurs à l'aide d'un système de carte sur le modèle des chèques électroniques. On parle d'une centaine d'euros par mois et par individu, enfants compris. Les montants pourraient être plus élevés pour les plus faibles revenus. Mais il faut éviter le contrôle social, en appliquant les mêmes principes que pour l'intervention majorée (une attribution automatique sur base des déclarations fiscales). D'autre part, 1/3 de la somme, soit environ 7 milliards, seraient redistribués auprès des pouvoirs publics pour directement investir dans les filières alimentaires souhaitées (CPAS, écoles, restauration collective, tissu associatif, infrastructures...).

Il faut noter que la répartition ici proposée est avant tout à visée pédagogique. Elle serait affinée sur un critère de progressivité : dans un premier temps, l'important sera de structurer les filières afin de faciliter la mise en place de l'offre visant à répondre à la demande créée par la redistribution des montants aux ménages.

Troisièmement, le pot commun ne sera pas dépensable pour acquérir n'importe quel produit alimentaire, mais bien des produits conventionnés. C'est en effet par convention, à l'issue d'un processus démocratique plus ou moins direct, que seront établis les produits qui pourront être achetés. Ces produits répondront à des critères qui restent encore à définir, mais qui devront s'inscrire dans de grande ligne : durabilité, relocalisation, qualité nutritionnelle, prix juste pour les producteurs. Pragmatiquement, ces critères pourront s'appuyer sur des travaux régionaux antérieurs, à l'instar du Référentiel wallon de l'alimentation durable, ou de la stratégie Good Food à Bruxelles. Ce processus de concertation devra articuler une organisation fédérale de la cotisation, avec des accords régionaux concernant les critères de conventionnement, qui pourront être critiqués et consolidés régulièrement sur base de consultation auprès des conseils de politique alimentaire ou d'autres organes représentatifs des acteurs du système alimentaire.

La sécurité sociale de l'alimentation permettrait à la fois d'améliorer l'accès des ménages à une alimentation de qualité, sur la base de la réalisation d'un droit universel, et à la fois de dégager des budgets nécessaires à la restructuration des filières vers plus de justice sociale, économique et de durabilité. De par son ampleur, elle aurait une influence macroéconomique et pourrait apporter le soutien structurel et juridique dont ont besoin les innovations sociales pour prospérer et s'implanter durablement dans le paysage. Elle serait un vecteur de politisation de l'alimentation, en la sortant des griffes du «marché», c'està-dire des entreprises ayant des positions dominantes, et du «choix du consommateur», choix biaisé tant et tant qu'il n'est plus qu'un crédo visant au statu quo politique. Elle permettra d'enfin pouvoir réfléchir et décider collectivement à ce que nous voulons manger et comment nous voulons produire cette nourriture. Une voie prometteuse pour obtenir la réalisation du droit à l'alimentation, à Bruxelles, en Wallonie, en Belgique.

Conclusion

Se nourrir et bien manger sont un plaisir parfois, une galère souvent. C'est un droit humain, un besoin fondamental, qui a été complètement laissé aux mains des acteurs économiques du marché. En conséquence, les comportements alimentaires sont presque entièrement individualisés. Cela signifie qu'en fonction des ressources disponibles (financières, sociales, culturelles, cognitives...), les individus ont plus ou moins accès à une alimentation adéquate. Cette gradation du bien manger a des conséquences sociales et de santé très fortes. Pire, même les catégories aisées mangent plus souvent mal que bien. Aujourd'hui, ni les réseaux de lutte contre la précarité, ni les syndicats paysans n'arrivent à infléchir l'implacable main invisible de l'agroindustrie. En effet, l'alimentation n'est pas un sujet politique, même si elle le devient progressivement. Nous pensons qu'il faut un changement majeur au niveau des règles et des institutions qui organisent la production, la transformation et la distribution de notre nourriture; qu'il faut réaliser le droit à l'alimentation en Belgique. Cela pourrait passer par la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation, peut-être dès le début de la prochaine législature en 2024. Il nous est permis d'espérer : trop nombreux sont ceux qui ont trop attendu

Ce texte n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les positions du Forum – Bruxelles contre les inégalités. Les titres, intertitres et la structure du texte relèvent de choix éditoriaux du Forum – Bruxelles contre les inégalités.







Avec le soutien
du CPAS de Saint-Gilles
et de la Commission
communautaire française.

Editeur responsable: Nicolas De Kuyssche - Rue Fernand Bernier 40, 1060 Saint-Gilles - 02/600.55.66 - Graphisme: Gaëlle Grisard

Numéro 37, hiver 2022.

PRÉSENTATION

Alors que la crise énergétique nous frappe de plein fouet et que la satisfaction de besoins de base, tel que celui de se chauffer, devient progressivement une inquiétude pour l'ensemble des citovens, le présent PAUVéRITé nous invite à nous interroger sur un autre droit de base tout aussi essentiel : le droit à l'alimentation. Si manger en quantité suffisante apparaît souvent comme une préoccupation première, l'auteur met en avant l'importance de s'intéresser à la qualité de nos assiettes. Son propos démontre que ce que nous pensons être des choix individuels ne peuvent se comprendre qu'en prenant en compte un contexte plus large où l'agroindustrie et la malbouffe détiennent le monopole au détriment de toute autre alternative. Situation aux conséquences désastreuses, — tant au niveau de notre santé ou pour le climat — où ce sont souvent les populations les plus vulnérables qui en sont les premières victimes.

L'AUTEUR

Jonathan Peuch est chargé de recherche et de plaidoyer chez FIAN Belgium. Au sein de l'ONG dont l'objectif est de défendre et réaliser le droit à l'alimentation, il s'efforce de créer des ponts entre les mouvements paysans et les mouvements de lutte contre la pauvreté. À ce titre, il est notamment cheville ouvrière du Collectif belge de réflexion et d'action sur la sécurité sociale de l'alimentation. Docteur en droit, ces travaux de recherche portent sur le droit de la consommation alimentaire, en particulier sur le rôle des informations dans la prise de décision des consommateurs. Enfin, il est diversement impliqué dans le réseau bruxellois des alternatives alimentaires.